



**Regroupement d'organismes de promotion
pour personnes handicapées – région Mauricie**
1322, rue Ste-Julie, bureau 37, Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y7

Téléphone : 819 372 1036 **Télécopieur :** 819 372 9850
Messagerie : regroupementmauricie@bellnet.ca
Site internet : www.rophmauricie.net

Infolettre

Infolettre numéro 25

décembre 2015

Bientôt un RUTA Mauricie

L'assemblée de fondation de cette association non personnifiée en Mauricie se déroulera fin janvier / début février 2016. Vous serez bientôt invité à cette assemblée. À ce moment, cinq (5) postes d'administrateurs/trices seront à combler. Dès sa constitution, nous nous attaquerons au problème de la surcharge tarifaire en matière de desserte par taxis exigée dans certains territoires de la Mauricie et au problème du sous financement du programme d'aide financière au transport adapté. La mise en place d'un RUTA en Mauricie viendra combler un vide important et son succès dépendra, en grande partie, de votre engagement.

D'ici-là, nous avons transmis notre demande d'adhésion à l'ARUTAQ la semaine dernière.

Au plaisir de vous voir à l'assemblée générale de fondation.



Table des matières

Bientôt un RUTA Mauricie.....	1
Vérification de casier judiciaire	2
Programme d'étude intégration sociale.....	3
Projet « assurer son avenir ».....	4
Consultation sur le Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale	4

Vérification de casier judiciaire

Finie la gratuité des vérifications pour les organismes communautaires à la recherche de bénévoles ?

Depuis le 1er avril 2015, les citoyens résidant sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec doivent s'adresser à des entreprises privées pour obtenir une fiche d'empreintes digitales à des fins civiles ou une vérification de casier judiciaire, que ce soit dans le cadre d'une demande de visa, en vue d'obtenir un emploi, un permis de travail, etc.

Ces entreprises exigent des frais dont le montant varie de 45 \$ à 80 \$ selon la demande (ex : adoption, pardon, etc.). Au Québec, 10 entreprises privées sont autorisées par la Gendarmerie royale du Canada pour fournir ce service. La Mauricie est desservie par les entreprises privées.

En ce qui concerne les vérifications de casier judiciaire et d'antécédents en vue d'un travail rémunéré ou non auprès de personnes vulnérables (ex.CPE, personnes ayant une déficience intellectuelle, entraîneur d'une équipe de hockey, ...), c'est l'organisme qui achemine la demande de vérification initiale à la Sûreté.



Pour le moment, il n'y a aucun frais exigé pour les personnes désirant faire du bénévolat. Toutefois, diverses rumeurs laissent croire que le tout pourrait bientôt changer en cette période d'austérité. Ceci, tout simplement, parce que la «Banque d'habileté» ne considérerait plus les personnes handicapées comme des personnes vulnérables, uniquement celles résidant en hébergement le seraient considérées. Les organismes communautaires en recherche de bénévoles devront prochainement peut-être devoir passer à la caisse (50\$/vérification), ce qui entraînerait des coûts très importants pour certaines organisations telles que les Parrainage Civique. Nous sommes à valider cette information à un niveau supérieur.

À suivre ...

Programme de participation sociale et bris de services

Le programme d'étude Intégration sociale (IS) de l'éducation aux adultes est actuellement en révision au ministère. Le projet à l'étude est basé sur le PPH et l'Atelier de Préparation à l'Emploi (A P E). Les clientèles visées sont les personnes qui ont une atteinte organique et celles qui ont des carences sur le plan social. Dès autorisé, nous vous ferons suivre les changements anticipés. Entre temps, vous pouvez nous faire suivre tout commentaire jugé pertinent sur les ajustements qui devraient être apportés au programme de participation sociale.



En ce qui concerne les bris de services en éducation que vivent de nombreux enfants EHDAA, le MELS a mis en place un comité de travail pour suivre les situations dites complexes (encore un comité ?). Ce comité sera composé du MELS, du MSSS et de l'OPHQ. Une fois notre propre état de situation terminée et nos questionnaires complétés sur les coupures de services, nous présenterons au comité ministériel nos données.



Projet « assurer son avenir »

Nous venons de dépasser le cap du 100 000\$ de capital vendu en assurance vie. On ne lâche pas ! le projet de démonstration avance bien. François Mercier a produit un dépliant d'information pouvant être adressé à tous vos membres et partenaires. Celui-ci sera reproduit gratuitement. De plus, des démarches promotionnelles pilotées par Vanessa Landry sont actuellement en cours. Ces démarches devraient nous amener à présenter le projet d'assurance vie à diverses chambres de commerce, congrégations religieuses et à l'Institut Mallet dont la mission est de contribuer à l'avancement de la pensée et de la culture philanthropique.



Consultation sur le Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Un petit mot pour vous mentionner que le 8 décembre dernier, une dizaine de membres ont travaillé à la rédaction du mémoire que nous déposerons au MTESS à la fin janvier. Actuellement en rédaction, celui-ci vous sera transmis pour bonification et validation au début de janvier 2016.



Au plaisir de lire vos commentaires!

Rédaction : Steve Leblanc

Mise en page : Kathleen Bibeau